



Projet Fédéral 2014-2022

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]



**La Fabrique des
possibles**

Préambule

Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, une rupture historique ou un retour aux sources ?

L'histoire riche des centres sociaux nous renseigne sur des moments où notre réseau a fait le choix de mettre au cœur de son projet la capacité d'action et de décision des habitants.

Ainsi, le fondement des « Maisons sociales » au début du 20^e siècle, précurseurs des centres sociaux, s'inscrit en opposition aux pratiques paternalistes vis-à-vis des « pauvres », fondées sur la compassion et la charité. Il s'agit au contraire de reconnaître la dignité et la liberté des personnes, capables de transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres.

Dans les années 1960, après un accent plus particulièrement mis vers des propositions d'activités et de services, et à l'occasion de plusieurs congrès (3 organisés entre 1967 et 1972 !), les centres sociaux se redéfinissent comme des catalyseurs des forces vives de leur voisinage.

Au congrès de Marseille en 1972, Henri Théry, président de la FCSF, définit clairement la nouvelle posture: *« Il ne s'agit pas seulement de guérir ou de prévenir des maux. Il faut promouvoir un plus et un mieux, en permettant aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes, de se prendre en charge le plus possible, de s'insérer activement dans la société, d'y affirmer ce qu'ils ont d'original, donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités ».*

La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) en 2014

La FCSF, c'est aujourd'hui 43 fédérations locales et régionales, 10 unions ou coordinations régionales et 1.200 centres sociaux fédérés. Au quotidien, la FCSF assure les « fonctions fédérales » suivantes :

- Représenter le réseau auprès des interlocuteurs publics nationaux et au sein d'instances/coordinations associatives ;
- Assurer une fonction-ressource aussi bien dans le domaine stratégique que technique auprès des fédérations ;
- Animer le réseau pour favoriser les échanges entre les membres ;
- Accompagner les évolutions du « coeur de métier » des centres sociaux en veillant au respect des principes fondateurs du réseau.

D'un élan à un mouvement de fond

A travers la démarche de préparation du 8^e Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 et l'événement en lui-même (le plus grand rassemblement de notre histoire avec 3.300 personnes et la présence de pairs du réseau international de l'IFS), la FCSF a proposé un élan pour les années à venir. Il s'agit de faire évoluer les façons de faire pour, en somme, revenir aux sources: renforcer le pouvoir d'agir des habitants !

Ce projet fédéral est prévu pour être appliqué sur une durée de 8 ans, temps nécessaire pour transformer cet élan en un mouvement de fond. Nous inviterons les centres sociaux à se retrouver en 2022, année marquant le centenaire de la FCSF, pour partager ensemble le chemin parcouru, les difficultés, et, nous l'espérons, nos victoires !

ORIENTATION STRATÉGIQUE A CONTINUER À ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS SOCIALES

« C'est possible! »

Le 8e congrès de Lyon a démontré que les centres sociaux sont à la fois légitimes et capables d'intervenir sur des questions de société: isolement, discriminations, santé, logement, etc. Rien ne nous retient, du moment que nous agissons en accord avec nos valeurs et nos principes fondateurs, à savoir avec les personnes concernées par les questions identifiées, et pas à leur place, en alliance avec les partenaires eux-aussi concernés.

Pour intervenir sur ces « grandes » questions de société, les centres sociaux doivent pouvoir les comprendre, les analyser dans leur contexte et définir des méthodes pour produire du changement. Les actions mises en place dans le cadre de cette première orientation stratégique visent à donner aux centres sociaux les moyens de franchir ces différentes étapes.

« Là où nous en sommes »

Il existe de très nombreux exemples d'actions mises en place par les centres sociaux ayant permis d'agir localement sur une question de société, certains d'entre-eux ayant été mis en valeur en amont et à l'occasion du congrès de Lyon. Néanmoins, il n'existe pas actuellement de système fiable permettant d'identifier rapidement ces « pépites » et de les analyser afin d'en extraire les « ingrédients » qui seraient utiles à d'autres.

Par ailleurs, nous avons identifié au cours de la démarche de préparation du congrès que l'un des facteurs de succès de tels projets est le fait d'avoir su développer des alliances avec d'autres acteurs, notamment associatifs mais pas seulement, qui possèdent une « expertise » de la question traitée. Les questions qui se posent à nous sont donc les suivantes: comment faire émerger les expériences et les personnes « ressources », dans notre réseau ou à l'extérieur, sur des sujets donnés. Comment partager cette richesse ?

« Ce que nous voulons faire »

La FCSF propose donc d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.), et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau.

« Comment le faire »

Notre conviction est qu'il ne s'agit pas de construire des bases de données d'expériences ou des bibliographies détaillées sur des questions diverses (dans lesquelles pas grand monde se plonge réellement!), mais plutôt d'être en mesure de mobiliser rapidement les ressources adaptées aux différents contextes, selon les thèmes sur lesquels interviennent les centres sociaux et les objectifs qu'ils se sont fixés. Pour cela, il s'agit d'organiser la rencontre entre des personnes, des expériences, pour que les ressources émergent du collectif et se diffusent au plus grand nombre.

« On le fait! »

1. Valoriser les expérimentations et expériences du réseau qui produisent du changement

Notre objectif est de valoriser les actions qui permettent d'agir sur des questions de société données, mais aussi de formaliser les méthodes qui ont permis de les mettre en œuvre, dans un contexte donné. Pour cela, nous proposons de :

- repérer, dans notre réseau, les actions qui produisent du changement ;
- formaliser les méthodes mises en œuvre par les centres ;
- rendre visibles ces actions et accessibles ces méthodes à l'ensemble réseau.

Exemples d'actions : *publication de fiches-expériences recueillies par le dispositif SENACS, classement thématique d'expériences significatives (sur des questions de société: emploi, santé, etc.), espace dédié sur le site internet, publication de dossiers thématiques, etc.*

2. Mobiliser des connaissances et des acteurs ressources

Notre objectif est de mettre à la disposition des centres sociaux des acteurs-ressources (praticiens, chercheurs, artistes, réseaux associatifs, etc.) mobilisables sur les différentes questions de société. Pour cela nous proposons de :

- identifier et rendre accessibles des acteurs-ressources sur des questions données, au sein de notre réseau (personnes, centres sociaux, fédérations) ;
- développer des alliances nationales et internationales ayant un impact local avec des chercheurs, artistes ou d'autres réseaux associatifs proches de nous par leurs valeurs et engagés sur des questions de société particulières.

Exemples d'actions : *animation d'un club d'alliés (réseaux associatifs et chercheurs), publications communes, espace sur le site internet dédié aux actions menées avec des alliés, faire une place aux expérimentations internationales, etc.*

3. Se mobiliser sur les questions de société

Notre objectif est de produire des ressources sur des questions d'actualité qui concernent les centres sociaux (liées notamment à des réformes institutionnelles) ou sur des questions de société, sous la forme de rencontres, publications, dispositifs nationaux et européens. Pour cela, nous proposons de :

- être réactifs aux questions d'actualité qui impactent les centres sociaux en élaborant rapidement des positionnements politiques basés sur l'expérience des centres ;
- nous emparer de questions de société, sous la forme de groupes de travail limités dans le temps et centré sur un objectif de production (rencontre, publication, référentiels de formation, etc.);
- participer et faire vivre des dispositifs nationaux permettant d'agir sur des questions sociales, co-animés avec des alliés (recherches-actions, appels à projet nationaux ou européens, etc.).

Exemples d'actions : *élaboration de textes de positionnement politique, choix d'un chantier annuel sur une question-clé, organisation d'une journée nationale ou internationale décentralisée sur une question sociale, etc.*

ORIENTATION STRATÉGIQUE B FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE

« C'est possible ! »

Le 8e Congrès de Lyon a fait ressortir la volonté des acteurs du réseau de découvrir, s'approprier, expérimenter, des nouvelles pratiques, et acquérir de nouveaux savoir-faire, ou les revisiter, afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Cela passe notamment par des changements de postures: aller vers les habitants, sortir des murs, etc. Cela passe aussi par la découverte de nouvelles manières de faire, par exemple autour de l'action collective. Pour ce faire, la FCSF propose de revisiter à la fois l'offre de formation existante, et faciliter l'expérimentation de ces nouvelles pratiques.

« Là où nous en sommes »

La FCSF agit depuis plusieurs années à différents niveaux : organisation d'événements nationaux, tels que les Journées Professionnelles de l'Animation Globale, de formations, comme celle pour les nouveaux responsables de centres sociaux; identification des ressources de formation disponibles dans et en dehors du réseau, notamment avec la parution fin 2013 d'un guide ressource.

Nous avons identifié au cours de la démarche de préparation du congrès que certaines étapes avaient fait émerger des besoins de formation de la part des acteurs de notre réseau : mobiliser les habitants sur les questions de société, organiser des débats, accompagner à la prise de décisions, etc. Ces constats nous ont poussé à nous interroger sur les modalités les plus pertinentes pour faire évoluer nos pratiques.

« Ce que nous voulons faire »

La FCSF propose à la fois de créer les conditions d'expérimentations de nouvelles façons de faire et la mise à disposition de ressources (connaissances, moyens, personnes) pour les centres sociaux et les fédérations.

« Comment le faire »

Notre conviction est que l'évolution des pratiques des acteurs de notre réseau ne peut uniquement passer par le développement d'une offre de formation classique, mais qu'il faut privilégier « l'apprendre en faisant », c'est-à-dire faire évoluer par l'action des démarches collectives, tout en observant le chemin parcouru. Par ailleurs, il s'agit de mieux accompagner l'engagement des bénévoles qui passent la porte des centres sociaux par la mise en place de « parcours apprenant » leur donnant les moyens de prendre du pouvoir sur leur vie et, le cas échéant, des responsabilités au sein des structures.

« On le fait ! »

1. Organiser l'échange des pratiques qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir

Notre objectif est de permettre aux centres sociaux d'initier des actions collectives, d'intérêt général, visant le renforcement du pouvoir d'agir des habitants. Pour cela, nous proposons de :

- identifier dans les centres sociaux les pratiques qui renforcent le pouvoir d'agir;
- expérimenter de nouvelles formes d'actions collectives;

- organiser à tous les niveaux du réseau l'émergence et les croisements de savoirs issus de la pratique.

Exemples d'actions : *mise à contribution de l'outil SENACS pour identifier les actions, Mise en oeuvre des « Tables de quartier » sur l'ensemble du territoire, création des Journées nationales du Pouvoir d'AGir accueillant salariés et bénévoles (2016) en remplacement des JPAG, etc.*

2. Animer une fonction ressource pédagogique

Notre objectif est de mettre à disposition les ressources pédagogiques en terme de contenus et de personnes autour du renforcement du pouvoir d'agir, auprès des fédérations locales et des centres sociaux. Pour cela, nous proposons de :

- faire évoluer les formations diplômantes des professionnels des centres sociaux;
- proposer des formations nationales sur la thématique du pouvoir d'agir et faciliter l'essaimage des formations du réseau fédéral sur ce thème;
- organiser des échanges internationaux sur cette thématique;
- rendre accessible les ressources de formation du réseau et hors-réseau sur la thématique.

Exemples d'actions : *expérimentations nationales et régionales concernant la filière JEPS et filière Universitaire, 2 cycles de formation au développement du pouvoir d'agir avec Yann Le Bossé, mobilisation du réseau de l'IFS pour l'organisation de voyages d'étude, etc.*

3. Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles

Notre objectif est de mieux accompagner les « parcours d'engagement » des bénévoles dans les centres sociaux, au-delà des propositions de formation « classiques ». Pour cela, nous proposons de :

- expérimenter de nouvelles formes d'émergence et de transmission des savoirs et des compétences des habitants;
- expérimenter de nouvelles formes d'engagement des bénévoles visant la mise en oeuvre d'initiatives citoyennes à dimension collective.

Exemples d'actions : *étude de l'application aux réseaux des centres sociaux des concepts et des méthodes des échanges réciproques de savoir (FORESCO et ATD Quart Monde), prioriser l'intervention de l'ingénierie FOSFORA pour le financement de ces actions d'initiatives citoyennes, etc.*

ORIENTATION STRATÉGIQUE C CHANGER NOS FAÇONS D'ÊTRE ENSEMBLE ET DE FAIRE SOCIÉTÉ

« C'est possible! »

Depuis 2005, le 7e Congrès de Villebon, la FCSF a initié des démarches d'accompagnement des fédérations locales et des centres sociaux pour conclure avec les partenaires publics des « pactes de coopération ». Si des difficultés sont apparues dans la réalisation, la FCSF maintient son ambition de placer la coopération au cœur des démarches d'action du centre social avec ses partenaires. La FCSF a la conviction que la coopération est la modalité nécessaire pour une démocratie plus vivante dans laquelle tous les acteurs du projet trouvent leur place. Mais avant de s'appliquer avec d'autres, cette coopération doit pouvoir se vivre au sein de notre réseau, par le travail inter-centres sociaux, inter-fédérations et au sein de nos modes de gouvernance.

« Là où nous en sommes »

L'intuition autour des « pactes de coopération », toujours présente, est qu'il faut pouvoir sécuriser l'action du centre social sur son territoire à travers une convention, mais que celle-ci ne peut se contenter de fixer des flux financiers : il faut partager des objectifs pour le territoire.

Presque 10 ans après, force est de constater que les relations entre centres sociaux et institutions restent trop souvent marquées par les règles « classiques » du partenariat, sans construction d'une analyse partagée sur le territoire, et plaçant le centre social en prestataire de service. Par ailleurs, au sein du réseau, les modes de relations entre centres sociaux ou avec leur fédération locale peuvent encore évoluer vers plus de coopération.

« Ce que nous voulons faire »

La FCSF propose de remettre au cœur du projet cette notion de coopération, que ce soit dans sa propre organisation, dans le réseau fédéral et en lien avec ses partenaires locaux et internationaux.

« Comment le faire »

Notre conviction est que la coopération ne peut se décréter, elle ne peut venir que d'actes et de démarches volontaristes des parties prenantes. Il s'agira dès lors de convaincre que ce modèle d'action est une condition nécessaire face aux défis à relever, et qu'il est urgent de sortir des mécanismes concurrentiels. Coopérer, cela signifie travailler dans un esprit d'intérêt général de tous les acteurs. Nous croyons que cette forme d'organisation produit des effets sociétaux bénéfiques et, en ce qui concerne les centres sociaux, qu'elle leur permet d'agir plus efficacement sur des questions de société: seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

« On le fait ! »

1. Interroger nos modes de gouvernance

Notre objectif est d'intégrer cette dimension de la coopération au sein même des instances et fonctionnement de la FCSF, mais au-delà, du réseau, que ce soit au sein des fédérations, notamment sur les territoires dépourvus de fédérations, et au sein de l'ensemble des fédérations, quels que soit les modes de gestion. Pour cela, nous proposons de :

- expérimenter de nouvelles formes d'organisation fédérale sur les territoires;
- interroger l'organisation du pouvoir au sein de la FCSF;
- animer une réflexion sur la dimension coopérative de la gouvernance des centres sociaux, quels que soit les modes de gestion.

Exemples d'actions : *élaboration d'un « plan de développement » fédéral pour permettre à chaque centre adhérent de bénéficier d'une vie fédérale de proximité, évolution des statuts et du règlement intérieur de la FCSF, ouverture d'un chantier prospectif en alliance avec d'autres, etc.*

2. Développer des pratiques de coopération inter-fédérales, inter-centres sociaux, partenariales

Notre objectif est d'ancrer dans les pratiques cette dimension de la coopération, au sein des fédérations et des centres sociaux, en lien avec d'autres structures des territoires, notamment les EVS. Pour cela, nous proposons de :

- réinterroger les dynamiques fédérales régionales;
- construire avec les fédérations locales des outils et méthodes pour affirmer leur rôle d'animateurs de coopérations inter-centres sociaux;
- interroger les modes de coopération entre le réseau fédéral et les équipements de vie sociale (EVS);
- rendre visible les coopérations locales et/ou régionales et/ou internationales du réseau des centres sociaux avec les acteurs des territoires.

Exemples d'actions : *animation d'un chantier national sur les unions/coordinations régionales, animation d'un espace de travail avec les fédérations pour produire des outils et des méthodes, etc.*

3. Poursuivre le travail engagé sur « pactes de coopération »

Notre objectif est de faire évoluer nos relations partenariales avec les pouvoirs publics pour y intégrer cette dimension coopération. Pour cela, nous proposons de :

- soutenir la signature de pactes de coopération départementaux et locaux;
- soutenir l'élaboration d'un pacte de coopération avec l'Etat.

Exemples d'actions : *propositions de formations autour de thématiques facilitant la coopération, accompagnement des fédérations, animation d'un espace de travail sur les pactes de coopération, poursuite des démarches engagées autour des rencontres interministérielles.*

ORIENTATION STRATÉGIQUE D PROMOUVOIR NOTRE PROJET POLITIQUE ET NOS FAÇONS DE FAIRE

« C'est possible ! »

L'influence et la notoriété ont été 2 axes de travail importants de la FCSF depuis le congrès de 2005. Cela s'est notamment traduit par une « campagne de promotion de l'animation globale », ayant donné lieu à des rencontres régulières avec les représentants de la CNAF, des parlementaires et des associations d'élus, contribuant à une meilleure connaissance des centres sociaux de la part de ces différents partenaires. Sur le plan de la notoriété, le choix de la FCSF a consisté à développer dans un premier temps sa **communication numérique** ainsi que celle des fédérations et des centres sociaux (accompagnement à la création de plus de 300 sites et de nombreuses newsletters fédérales), puis à lancer un **plan de communication**, ayant donné lieu à la création d'une charte graphique, d'une campagne d'affichage interne.

« Là où nous en sommes »

Malgré les nombreux efforts déployés au cours de la période précédente, le réseau des centres sociaux de France reste peu connu du « grand public ». Plus grave, il reste également mal connu des partenaires publics qui le soutiennent ou seraient amenés à le faire. De plus, le concept même de « centre social » reste mal compris, nécessitant des efforts constants de pédagogie, quel que soit l'échelon du réseau. Comment promouvoir notre nouveau projet politique auprès des partenaires, afin de faire reconnaître le centre social comme un espace d'initiatives citoyennes autant que comme un lieu d'activités et de services ?

Par ailleurs, la circulation de l'information en interne de notre réseau laisse encore à désirer, ne permettant pas d'informer efficacement les centres sociaux des prises de positions, dispositifs et outils nationaux ni de coordonner efficacement les actions d'influence et de notoriété.

« Ce que nous voulons faire »

La FCSF fait le constat que les actions d'influence et de notoriété doivent être renforcées et développées, en prenant en compte une évolution majeure: celle du projet politique de la FCSF, visant à renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Notre ambition consiste donc à promouvoir ce nouveau projet politique, auprès de nos partenaires et du grand public.

« Comment le faire »

Pour réaliser cela, la FCSF ne peut agir seule. Elle doit coordonner son action avec celle des fédérations locales et des centres sociaux. Une stratégie d'influence et de notoriété nationale et internationale n'aura d'impact que si elle est co-élaborée et co-portée par les centres sociaux. Par ailleurs, nous avons la conviction que l'influence et la notoriété ne sont pas des affaires de « spécialistes » mais l'affaire de tous. Enfin, nous faisons le choix de ne pas viser a priori la reconnaissance médiatique, extrêmement coûteuse, mais de voir cette reconnaissance comme une conséquence souhaitable des opérations de notoriété mises en œuvre.

« On le fait ! »

1. Améliorer le système d'information du réseau

Notre objectif est de rendre plus efficace et donc moins aléatoire la circulation d'informations entre centres sociaux, fédérations locales et fédération nationale, afin de permettre l'appropriation par le plus grand nombre des messages et outils élaborés dans le cadre de cet axe stratégique (ou des 3 premiers) mais aussi pour mieux coordonner notre action. Pour cela, nous proposons de :

- élaborer un schéma directeur de la circulation de l'information,
- définir et prioriser les contenus d'information délivrés par la FCSF sur ses différents supports,
- évaluer et faire évoluer nos pratiques et supports d'information.

Exemple d'actions : penser l'interaction entre newsletters nationale, départementales et locales; mettre en place un « comité éditorial » national tri-annuel; revoir la ligne éditoriale du site de la FCSF, etc.

2. Intensifier et diversifier les actions d'influence auprès des décideurs

Notre objectif est de continuer le travail engagé depuis 2005 auprès des parlementaires et associations d'élus mais en prenant en compte l'évolution de la ligne politique de la FCSF. Par ailleurs, il s'agit de renforcer la capacité des fédérations et des centres à mettre œuvre des actions d'influence coordonnées avec celles de la FCSF. Pour cela nous proposons de :

- poursuivre nos actions d'influence pour promouvoir notre projet politique
- impulser et accompagner une proximité des fédérations et des centres avec les acteurs politiques

Exemples d'action : animer un réseau de parlementaires sensibilisés pour élaborer et mettre en œuvre cette stratégie; co-produire avec le réseau une campagne de communication impliquant des prises de paroles d'élus locaux sur le thème « 500 élus fiers de leur centre social », etc.

3. Intensifier et diversifier les actions de notoriété

Notre objectif est de mettre en œuvre des actions de notoriété destinées à une large audience. Pour cela, nous proposons de :

- organiser des temps forts nationaux de communication ;
- accompagner les fédérations dans leurs actions locales de notoriété.

Exemples d'action : *organiser une journée nationale de type « fête de la citoyenneté », s'appuyant sur des actions existantes des centres sociaux (fêtes de quartier), relayée par une campagne d'affichage et le soutien d'artistes d'envergure locale ou nationale, et axée sur une question sociale; s'appuyer sur les chargé(e)s de communication du réseau pour construire des campagnes locales et internationales, etc.*

LES RESSOURCES DU PROJET

Pour mener à bien ce projet, la FCSF pourra compter sur :

Un **conseil d'administration**, composé actuellement (hors membres de droit) de 7 femmes et 14 hommes, dont une majorité est en cours de premier ou second mandat. Il est complété par 5 membres cooptés (dont le président de l'association Mémoires Vives). Il se réunit 6 fois par an et organise chaque année un séminaire de 3 jours.

Dans les années à venir nous aimerions atteindre la **parité** hommes/femmes et une meilleure répartition de l'**origine géographique** des administrateurs élus. Nous aimerions développer aussi un « **engagement national** ». C'est à dire de proposer à des personnes de pouvoir apporter leur soutien à la réalisation de projets nationaux sans pour cela être nécessairement membre du CA.

Une **équipe salariée** de 15 personnes, composée de 7 salariés répartis dans un pôle assistance fédérale et dans un pôle gestion assurant le travail administratif et de gestion, et d'une équipe de 8 délégués fédéraux (dont 3 forment une équipe de délégation générale) représentant 7,4 ETP. Cette équipe de cadres croise des responsabilités de suivi de dossiers thématiques et un appui du réseau.

Des **misés à disposition** de cadres fédéraux pour assurer un suivi d'action, une animation d'un groupe de travail. En 2013, 11 délégués ont apporté leurs compétences diversifiées et ont renforcé la capacité de travail de l'équipe permanente. Nous espérons qu'elle permet aussi à ces collègues de mieux appréhender la richesse nationale du réseau par rapport à ce qu'ils connaissent de leur territoire.

Un **budget**, qui sans comptabiliser les contributions collectées pour alimenter le fonds mutualisé et FOSFORA, s'élève à environ 2.200.000 €. **41% de ce budget est assuré par l'apport des adhérents.** Les subventions représentent 45% des ressources. 14% sont issus de rémunérations de services. La forte proportion des recettes issues des cotisations apporte une légitimité à la FCSF et lui donne une forme d'indépendance par rapport aux pouvoirs publics.

Mais surtout, la FCSF s'appuie sur un **réseau de 43 fédérations locales et régionales, 1200 centres sociaux fédérés dont 80 adhérents directs à la FCSF.**

La FCSF s'appuie également sur un **réseau international** composé de 19 fédérations nationales, 64 associations locales implantées en Amérique du Nord et en Europe, en Amérique du sud, en Asie et en Afrique.